

très éloquentes et très respectées, peuvent-elles nous affirmer que l'État, de son côté, veut faire l'essai loyal de la Loi ?

« N'a-t-on pas écouté certains discours et lu certains articles ?

« Une loi délibérée, rédigée comme le fut la loi de Séparation, nous offre-t-elle quelques garanties ? Surtout, ferme-t-elle la crise religieuse ou la prolonge-t-elle ? »

Et cette autre du *Messager Canadien du Sacré-Cœur* :

« Récemment le Saint-Père invitait nos cousins d'outre-mer à la prière et à la pénitence. Aujourd'hui il invite tous les Associés de l'Apostolat de la Prière, en tout pays, par les divers organes de l'Association, à s'unir aussi dans la prière pour faire violence au ciel, pour lui arracher les secours surnaturels qui seuls peuvent sauver la pauvre France. Ah ! c'est le temps, pour nous Canadiens-français, d'ouvrir nos cœurs à la commisération. C'est le temps de faire monter vers le ciel en union avec le Cœur de Jésus d'ardentes supplications. Nos frères par le sang sont opprimés, persécutés, et voués à la mort s'ils sont vaincus. Le mouvement révolutionnaire les emportera fatalement. Poussons avec eux ces cris suppliants : Pitié ! mon Dieu, pitié ! Cœur de Jésus, sauvez la France ! »

ORDINATION

SAMEDI, le 23 décembre, dans une chapelle de la cathédrale, Sa Grandeur Mgr Zoticot, évêque de Pogle, auxiliaire de Mgr l'archevêque de Montréal, a fait les ordinations suivantes :

Tonsurés

Pour le diocèse de Montréal : MM. A. Piché, G. Sanche ;

Pour le diocèse d'Albany : M. J.-B. Lefebvre ;

Pour le diocèse d'Antigonish : M. R. McIntyre ;